

FEVRIER 2014

MAIRIE

Horaires d'ouverture au public

Lundi – Mardi – Jeudi – Vendredi
8h30 – 12h00



Prochaines permanences :

Les samedis 15 février - 1er et 15 mars 2014
9h30 – 11h30

Annick GUICHARD, Maire de Trèves, reçoit sur rendez-vous
Contacter le secrétariat de mairie :
Tel: 04. 72. 24. 91. 12. @: mairie@treves69.fr

**LA MAIRIE SERA EXCEPTIONNELLEMENT
FERMEE AU PUBLIC**

**du lundi 3 au vendredi 7 mars 2014
POUR CLASSEMENT ET ARCHIVAGE**

Consultez toutes infos communales ainsi que l'Info – Trèves
Sur le site de la commune de Trèves : <http://mairie-treves69.com>

Le site de la commune est en cours de construction, les artisans, commerces, entreprises désirant intégrer un encart publicitaire (gracieusement) dans la rubrique concernée peuvent adresser leur carte à la mairie.

Table ronde La Trèverie 18h30
Thème des rythmes scolaires

Vendredi 21 février

Association des 4 Vents Section FOOT
Moules – frites. Le Fautre

Dimanche 23 février

Centre de loisirs de Trèves
Sortie patinoire

du 3 au 7 mars
Lundi 10 mars

Les Chasseurs de Trèves
Matinée BOUDIN. Trèverie

Dimanche 9 mars

Lors de la réalisation du bulletin municipal 2013, une erreur a été commise, le décès de Monsieur Jean-Marie FOREST n'a pas été mentionné.

Monsieur FOREST, âgé de 90 ans est décédé le 13 avril 2013, il est né dans notre commune et a vécu toute sa vie au hameau du Colombet.

Nous renouvelons nos excuses à sa famille pour cet oubli.

Elections Municipales 23 et 30 mars 2014

Les règles de validation des bulletins de vote ont changé :

Pour les communes de moins de 1000 habitants (ce qui est le cas de notre commune).

- **Présentation obligatoire d'un papier d'identité et ceci même si vous êtes très connu (e).**
- Le panachage reste autorisé mais les personnes doivent s'être portées candidates (déclaration à la préfecture - bulletin déposé en mairie)
- En cas de listes multiples, l'électeur peut « panacher » en mettant des noms d'une liste sur l'autre.
- Vous pouvez rayer les noms des candidats.

Vous voulez être candidat : retrouver la procédure et toutes les infos sur:

<http://www.rhone.gouv.fr/Politiques-publiques/Citoyennete-et-institutions/Elections-politiques/Elections-locales/Municipales>

URGENCES MÉDICALES
04.77.81.01.75
PHARMACIE de GARDE
04.77.47.50.91

En cas de panne ou problème sur les réseaux ,
appeler les N° d'URGENCE
seuls services compétents pour vous apporter
les renseignements nécessaires.

ERDF : 09 72 67 50 69

LYONNAISE DES EAUX :

-Service clientèle: 0977 409 443

-Urgences Techniques: 0977 401 131

FRANCE TELECOM : 10 14

POMPIERS SDIS : 18

GENDARMERIE : 17

**LA POSTE : 3631 dysfonctionnement
services courriers.**

Dates à retenir

Votez !
Un geste citoyen

INFO - TRÈVES

Infos Commune



CENTRE de LOISIRS de TREVES

du 3 mars au 7 mars 2014

de 8h à 18h00 à la Trèverie

à partir de 5ans

Pour les nouveaux inscrits, merci de remplir un formulaire d'inscription en mairie + copie carnet de vaccinations.



Sortie Patinoire

Patinoire Charlemagne

Lundi 10 mars 2014

A partir de 10 ans



Une table ronde sur le thème des rythmes scolaires

est organisée

Vendredi 21 février 2014

à 18 H 30 à la Trèverie

M. Stéphane Bessières, inspecteur de l'éducation nationale de la circonscription de Givors sera présent pour répondre à vos questions.

Toutes les personnes intéressées sont cordialement invitées.

BIBLIOTHÈQUE

Horaires

Tous les mercredis
de 16 h 00 à 18 h 30

Tous les samedis
de 10h à 12h

Nouveautés :

- Au revoir là-haut : **P.Lemaître**
- Dictionnaire de l'impossible : **D.Van Cauwelaert**
- Un intérêt particulier pour les morts : **A. Granger**
- Ainsi résonne l'écho infini des montagnes: **K.Hosseini**
- Nos familles dans la grande guerre : **J.L Beauclarnot**
- Le livre du roi : **A. Indridason**
- Un sentiment plus fort que la peur : **M.Levy**
- L'extraordinaire voyage du Fakir qui était resté coincé dans une armoire Ikéa : **R.Puertolas**



RELEVÉ COMPTEUR D'EAU

Du 31 janvier au 05 février 2014,

le relevé des compteurs d'eau aura lieu dans votre commune. Avant le passage du releveur, nous vous remercions de prendre les dispositions nécessaires pour qu'il puisse accéder facilement à votre compteur : portail ouvert, animaux attachés.

Si vous êtes absent, merci de nous communiquer votre index dans les 24 heures :

Nouveau numéro non surtaxé : 0 977 409 443

Du lundi au vendredi de 8h à 19h et le samedi de 8h à 13h.

Sur internet : www.lyonnaise-des-eaux.fr

La carte Nationale d'identité est valide 15 ans à compter du 1^{er} janvier 2014

<http://www.interieur.gouv.fr/>
<http://www.diplomatie.fr/>



L'Etat simplifie vos démarches

A compter du 1^{er} janvier 2014, la durée de validité de la carte nationale d'identité passe de 10 à 15 ans pour les personnes majeures (+ de 18 ans).

L'allongement de 5 ans pour les cartes d'identité concerne:

- les nouvelles cartes d'identité sécurisées (cartes plastifiées) délivrées à partir du 1^{er} janvier 2014 à des personnes majeures.
- les cartes d'identité sécurisées (cartes plastifiées) délivrées entre le 2 janvier 2004 et le 31 décembre 2013 à des personnes majeures.

ATTENTION: Cette prolongation ne s'applique pas aux cartes d'identité sécurisées pour les personnes mineures. Elles seront valables 10 ans lors de la délivrance.

Inutile de vous déplacer dans votre mairie si votre carte d'identité a été délivrée entre le 2 janvier 2004 et le 31 décembre 2013, la prolongation de 5 ans de la validité de votre carte est automatique. Elle ne nécessite aucune démarche particulière.

La date de validité inscrite sur le titre ne sera pas modifiée.

Recensement militaire

Tous les jeunes français (filles ou garçons) doivent se faire spontanément recenser **entre le mois de leurs 16 ans et les 3 mois qui suivent la date d'anniversaire**

Cette formalité est obligatoire pour vous inscrire sur les listes électorales

afin d'effectuer les démarches nécessaires, se présenter en Mairie muni du livret de famille + carte d'identité

Infos Commune

CHIENS EN DIVAGATION

Propriétaires d'animaux : sentez-vous responsables d'eux!!!

Pensez à vos voisins et ne les laissez pas aboyer toute la journée. Ne laissez pas les animaux en liberté, ils peuvent engendrer des dégâts, générer des accidents de circulation ou pire encore mordre des adultes et même des enfants.

Et c'est vous qui serez responsables!

Extrait de la circulaire N°89/95 adressée par la Préfecture du Rhône:

« La divagation des chiens susceptibles de représenter un danger pour autrui est répréhensible; l'article R622-2 du code pénal punit le fait, pour le propriétaire de l'animal (contravention de 2^{ème} classe soit 153€ ou plus)

ELAGAGE DES HAIES

Certaines haies en limite de propriété débordent sur le domaine public entraînant des nuisances au niveau de la sécurité. Veillez à entretenir, en les taillant, l'épaisseur de vos haies.

En cas d'accidents par manque de visibilité pour les autres usagers ou impossibilité de marcher sur les trottoirs ou les délaissés servant aux piétons, votre responsabilité sera engagée.

- la distance minimale est de 0.50m de la limite séparatrice pour les plantations ne dépassant pas 2m de hauteur.
- la distance minimale est de 2m de la limite séparatrice pour les plantations destinées à dépasser ou dépassant 2m de hauteur.

Infos Associations

L'association Familiale de Trèves vous propose
Ateliers d'éveil corporel
Samedi 29 mars 2014 salle de la Trèverie du bas

-10h - 11h : Massage bébé et tout petit 10 euros
L'occasion pour les parents d'aborder autrement la relation par le toucher avec son enfant.

-15h - 16h30 : Eveil corporel enfants/ados 10 euros
Un temps pour apprendre à identifier son ressenti corporel et émotionnel, à travers le jeu, le mouvement, le contact et la relaxation.

-17h30 - 19h : Initiation aux massages relaxants
15 euros/pers, 25 euros/couple

Une approche de massages simples pour expérimenter le relâchement en profondeur.

Pour chaque atelier prévoir une tenue souple.

Pour toute inscription et/ou renseignement, merci de contacter Isabelle Vercherat au 06 16 99 71 49 ou par mail : ivercherat@yahoo.fr

Les Chasseurs de Trèves

vous convient à leur traditionnelle

Matinée BOUDIN

Dimanche 9 mars 2014

à LA TREVERIE à partir de 8 h 30

BUVETTE

Boudin, saucisson chaud, frites en vente à consommer sur place ou à emporter.

Nous vous attendons nombreux



Association des 4 Vents
Section FOOT

MOULES- FRITES

DIMANCHE 23 FÉVRIER

SALLE DU FAUTRE

À partir de 9h30

à manger sur place ou à emporter

Venez Nombreux



Association des 4 Vents
Section FOOT

Venez encourager l'équipe sénior
Calendrier matchs séniors au Fautre à 15h :
16/02 - 23/03 - 06/04 - 27/04 - 25/04

Animateur Jeunesse

La CCRC vient de recruter un «animateur jeunesse de proximité», pour les 11-17 ans. Guillaume dont la mission est de rencontrer les jeunes sur leur lieu de vie, a déjà établi un premier contact à Trèves, avec le CMJ, puis avec tous les ados qui ont répondu à l'invitation du 17 janvier. Groupes de parole, accueil convivial, projet pédagogique, ..., rien n'est défini à l'avance: Guillaume adaptera ses objectifs aux besoins des jeunes. Les rendez-vous sont basés sur le principe de l'accueil libre, c'est-à-dire sans inscription. Si la confiance entre parents, jeunes et animateur est essentielle, Guillaume souhaite pouvoir établir assez vite, un lien avec les parents.

JOBS D'ÉTÉ 2014 A la recherche d'un job pour cet été ?

Le Point Information Jeunesse de la CCRC s'associe avec le BIJ de Vienne, le PIJ d'Heyrieux et la Maison de l'Emploi de Pélussin afin de vous aider dans vos recherches et élargir le territoire des offres d'emploi proposées :

Rendez-vous le 7 mars 2014, pour le forum des "Jobs d'été" (salle des fêtes de Vienne).

Sur une matinée, retrouvez toutes les entreprises du secteur qui recrutent. Prévoir de nombreux CV !

Dès le mois de mars 2014, le PIJ met à votre disposition toutes les offres d'emploi. Retrouvez les également dans votre mairie.

Pour tous renseignements contacter:

Communauté de Communes de la Région de Condrieu
Espace Information Jeunesse Emploi
Ouvert du mardi au jeudi : 9h - 12h et 13h30 - 17h
1 Place des Droits de l'Homme BP12 - 69714 CONDRIEU
Téléphone : 04 74 56 89 46 - pj@cc-regiondecondrieu.fr

N'hésitez pas à venir les consulter afin de pouvoir postuler !
ET.... Multipliez vos chances de trouver un job pour l'été prochain !

**Réservée EXCLUSIVEMENT
aux particuliers du territoire de
la Communauté de communes**

Collecte de pneus Du 15 février au 1er mars 2014 à la déchèterie d'Ampuis



Carte d'accès obligatoire

Conditions d'acceptation	Quantité maximale : 4 / foyer Pneus supplémentaires : 2 € / pneu
Consignes de collecte	Pneus acceptés - véhicules légers déjantés (tourisme, camionnettes, 4X4, motos, scooters)
	Pneus Refusés - véhicule légers souillés (terre, gravats, peinture, trace d'huile) - poids lourds (PL) - agraires

ATTENTION en dehors de ces dates, le dépôt de pneus n'est pas autorisé

Communauté de Communes de la Région de Condrieu
1 place des droits de l'homme BP 12 - 69714 CONDRIEU Cedex
Tél : 04 74 56 89 40 @ : contact@cc-regiondecondrieu.fr
www.cc-regiondecondrieu.fr

Ordures ménagères

Pour les bacs de regroupement et votre bac personnel, rappel de quelques règles de bon usage :

- ne mettre que des OM proprement dites, pas de cartons ni de gravats bien sûr (on en a trouvé récemment), il y a la déchèterie pour cela.
- pas de matières organiques non plus. Pour info, il est encore possible d'avoir un composteur et ce, à titre gratuit, par le biais de la communauté de communes.